

letr@it d'union

Avril
2019
n°49

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA BERNARDIÈRE



Le Printemps des Poètes à la Médiathèque, voir en dernière page

**Le Conseil Municipal du
27 mars 2019**

Pages 3, 4, 5, 6 et 7

Les Associations

Pages 8, 9 et 10

La Médiathèque

Pages 12 et 13

MAIRIE DE LA BERNARDIÈRE

20 rue de la poste - 85610 La Bernardière

Tel 02 51 42 15 91 - Fax 02 51 43 64 31

www.labernardiere.fr

 facebook.com/Mairie La Bernardière

la Bernardière

le sommaire

L'Editorial : page 2

**Le Conseil Municipal du
27 mars 2019 : pages 3, 4, 5,
6 et 7**

**Les Associations : pages 8, 9
et 10**

Les Copains d'Lilou : page 11

**La Médiathèque : pages 12 et
13**

Informations : pages 14 et 15

Environnement : page 15

Chers amis,

Comme vous le savez, le conseil municipal se réunit tous les mois pour délibérer.

Il en est un qui revêt un caractère crucial pour la vie de notre commune, c'est le mois de mars, celui pendant lequel l'ensemble des conseillers examinent les comptes administratifs de l'année passée et votent les budgets primitifs de l'année à venir.

Et dans le domaine des Finances, les années se suivent et se ressemblent.

Encore une fois, l'année 2018 aura été une excellente année budgétaire.

Le budget, qui vous est présenté dans ses grandes lignes dans ce numéro, est un budget très sain. Sa bonne santé a, notamment, été confirmée récemment par un cabinet indépendant en charge de contrôler l'ensemble des situations financières de toutes les communes de notre territoire Terres de Montaigu.

Il fait apparaître de nouveau des dépenses de fonctionnement très basses, une capacité d'autofinancement représentant un taux d'épargne proche des 30% du budget global et une solvabilité excellente avec un ratio de désendettement le plus faible de la Communauté de Communes.

Les budgets primitifs de l'ensemble des budgets de la collectivité ont été présentés et votés à l'unanimité. Le conseil municipal s'est également prononcé pour le maintien en l'état des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2019.

Ainsi, par l'affectation de ces très bons résultats sur l'exercice 2019, nous pouvons confirmer nos engagements en matière d'investissement. Nous pouvons ainsi poursuivre sereinement le déroulement de nos grands projets de dynamisation de notre commune pour la rendre encore plus attractive.

Bien à vous
Claude Durand

Finances

Vote des comptes administratifs 2018

Le Conseil Municipal examine les résultats des dépenses et recettes réalisées durant l'exercice 2018 et approuve les comptes administratifs des différents budgets de la commune :

Budget principal

Budget assainissement

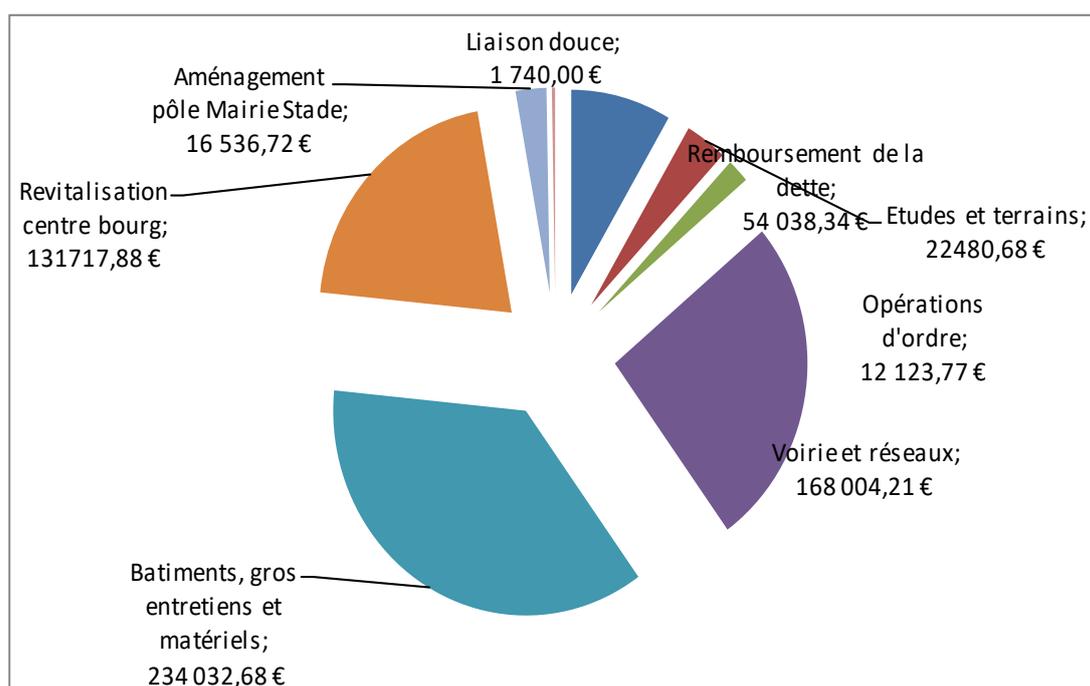
Budget patrimoine immobilier commercial

Budget Le Verger

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Dépenses exercice	954 087,26 €	638 689,90 €	1 592 777,16 €
Recettes exercice	1 329 600,49 €	647 080,68 €	1 976 681,17 €
SOUS-TOTAL EXERCICE	375 513,23 €	8 390,78 €	383 904,01 €
Résultats antérieurs reportés	209 785,84 €	714 223,23 €	924 009,07 €
TOTAL	585 299,07 €	722 614,01 €	1 307 913,08 €

Approbation du compte administratif « budget principal »

En 2018, les dépenses d'investissement sont réparties de la manière suivante :



Approbation du compte administratif « budget assainissement »

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Dépenses exercice	77 820,38 €	83 383,27 €	161 203,65 €
Recettes exercice	111 319,29 €	79 008,92 €	190 328,21 €
SOUS-TOTAL EXERCICE	33 498,91 €	-4 374,35 €	29 124,56 €
Résultats antérieurs reportés	0,00 €	35 477,56 €	35 477,56 €
TOTAL	33 498,91 €	31 103,21 €	64 602,12 €

Approbation du compte administratif « patrimoine immobilier commercial »

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Dépenses exercice	1 860,03 €	6 455,73 €	8 315,76 €
Recettes exercice	13 379,87 €	0,00 €	13 379,87 €
SOUS-TOTAL EXERCICE	11 519,84 €	-6 455,73 €	5 064,11 €
Résultats antérieurs reportés	30 104,25 €	-30 256,97 €	-152,72 €
TOTAL	41 624,09 €	-36 712,70 €	4 911,39 €

Approbation du compte administratif « budget Le Verger »

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Dépenses exercice	17 180,18 €	0,00 €	17 180,18 €
Recettes exercice	54 267,55 €	1 159,13 €	55 426,68 €
SOUS-TOTAL EXERCICE	37 087,37 €	1 159,13 €	38 246,50 €
Résultats antérieurs reportés	-2 395,53 €	-1 159,13 €	-3 554,66 €
TOTAL	34 691,84 €	0,00 €	34 691,84 €

Fixation de la participation du budget principal au budget CCAS de la commune de la Bernardière

Le Conseil Municipal valide le versement d'une subvention d'équilibre de 3 000 € au CCAS de La Bernardière pour lui permettre d'exercer pleinement les missions qui lui ont été confiées dans les domaines de l'action sociale et de la santé (Colis de Noël, chandeleur et aides attribuées à des familles en difficultés).

Fixation des taux d'imposition 2019

La commission finances propose au Conseil Municipal de maintenir les taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2019, tels que votés en 2018 :

Taxe d'habitation : 18.09 %

Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 16.95 %

Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 45.29 %

Affectation des résultats 2018

La totalité des comptes administratifs 2018 étant adoptée, le Conseil Municipal se prononce sur l'affectation des résultats.

Compte tenu des résultats de clôture de l'exercice 2018, le Conseil Municipal vote l'affectation des résultats 2018 aux budgets primitifs 2019 des budgets suivants :

→ budget principal

AFFECTATION	MONTANT
R001 (recettes investissement)	722 614,01 €
R1068 (recettes investissement)	400 000,00 €
R002 (recettes fonctionnement)	185 299,07 €

→ budget assainissement

AFFECTATION	MONTANT
R001 (recettes investissement)	31 103,21 €
R1068 (recettes investissement)	33 498,91 €

→ budget patrimoine immobilier commercial

AFFECTATION	MONTANT
D001 (dépenses investissement)	-36 712,70 €
R002 (recettes fonctionnement)	41 624,09 €

→ budget le Verger

AFFECTATION	MONTANT
D001 (dépenses investissement)	0,00 €
D002 (dépenses fonctionnement)	34 691,84 €

Vote des budgets primitifs 2019

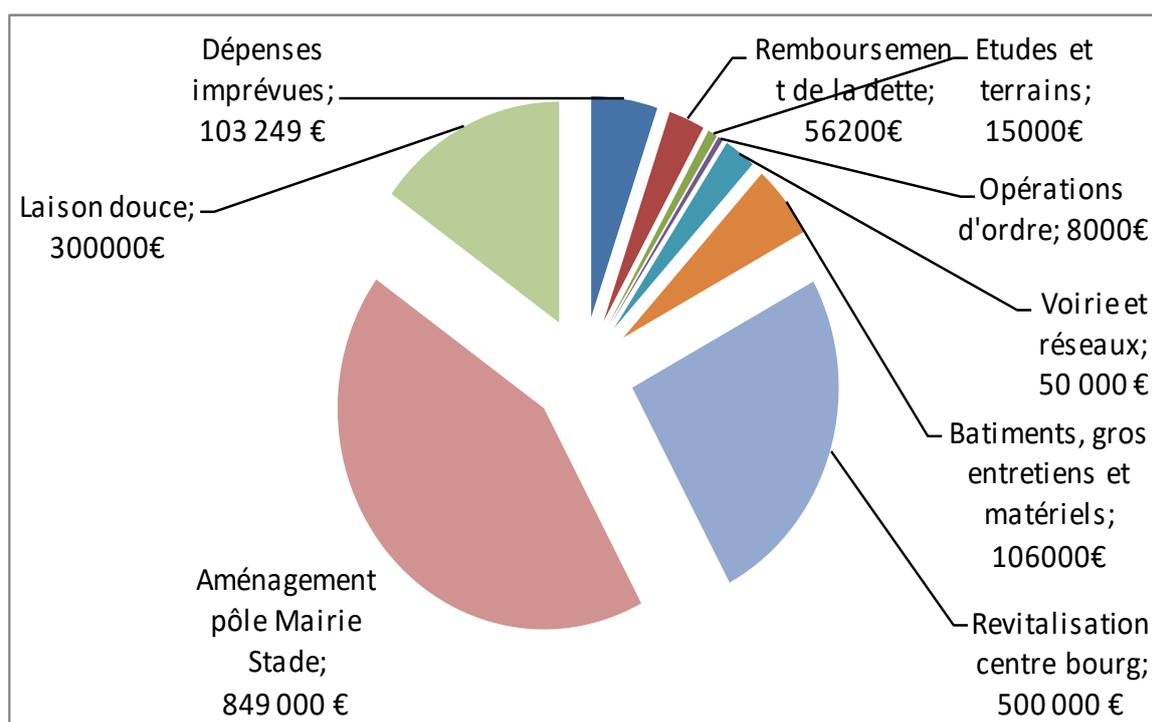
Le budget primitif 2019, étudié par la Commission Finances, s'équilibre en dépenses et en recettes. Il comporte les restes à réaliser 2018 et la reprise des résultats de l'exercice 2018 selon la situation.

Il intègre les principaux programmes d'investissement qui seront lancés ou poursuivis cette année.

Tableau récapitulatif des dépenses et recettes pour chaque budget primitif :

Budget principal	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1304749 €	1304749 €
Section d'investissement	1987449 €	1987449 €
Budget assainissement	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	92686 €	92686 €
Section d'investissement	114065 €	114065 €
Budget patrimoine immobilier commercial	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	54974 €	54974 €
Section d'investissement	45000 €	45000 €
Budget Le Verger	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	113132 €	113132 €
Section d'investissement	22190 €	22190 €

Investissements 2019



Participation accompagnement spécifique pour une élève scolarisée à l'école publique de Cugand

Depuis plusieurs semaines, des démarches sont faites pour apporter une réponse aux besoins d'accompagnement spécifiques concernant une élève domiciliée sur la commune de la Bernardière et scolarisée à l'école publique de Cugand et fréquentant les différents services périscolaires.

L'inspection académique a été sollicitée pour obtenir une prise en charge à la hauteur de la pathologie de l'enfant.

La commune de Cugand sollicite l'accord de la commune de la Bernardière avant de mettre en place ce dispositif sur la prise en charge de l'accompagnement spécifique sur la pause méridienne. Si de nouveaux financements étaient obtenus, les engagements respectifs seraient réajustés.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la prise en charge des coûts relevant de l'accompagnement spécifique sur le temps de la pause méridienne.

Vote d'une subvention exceptionnelle à l'école St Jean

Dans sa séance du 31 janvier 2019, le Conseil Municipal a accordé à l'Ecole St Jean une subvention exceptionnelle de 1 900 € pour la classe découverte 2018-2019.

Début février, l'Ecole St Jean a fait part de la liquidation judiciaire du gestionnaire de leur hébergement. Une solution alternative a été trouvée pour maintenir ce séjour mais la capacité d'accueil de ce nouvel hébergement a conduit à ne maintenir la classe découverte que pour les CM2. Aussi, le Chef d'Etablissement soumet une nouvelle demande de subvention sur la base de 40 euros par élève (30 élèves concernés au lieu des 47 initialement prévus).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide du retrait de la délibération du 31 janvier 2019 et accorde une subvention exceptionnelle de 40 €/élève à l'école St Jean de la Bernardière participant à la classe découverte pour l'année scolaire 2018-2019.

Convention relative à l'aménagement de voirie sur le domaine public départemental en agglomération et fixant les conditions de son entretien ultérieur

Suite aux travaux d'aménagement réalisés sur la rue Dominger de Meyrac (RD 77) une convention est proposée entre le département de la Vendée et la commune de la Bernardière.

La convention a pour objet:

- d'autoriser la Commune à réaliser sur le domaine public routier départemental les aménagements nécessaires
- d'en fixer les conditions techniques de réalisation
- de déterminer, le cas échéant, la participation financière du Département
- de définir les modalités et les responsabilités d'entretien de ces aménagements entre le Département et la Commune.

Le conseil départemental assurera à ses frais l'entretien et les grosses réparations de la chaussée dans ses parties revêtues en produits bitumeux et l'entretien de la signalisation verticale et horizontale du régime de priorité.

TOURNOI

Tennis de Table

LA BERNARDIERE



Samedi 4 mai 2019

A partir de 13h30 - Salle des sports



Par équipe de 2 joueurs

1 licencié & 1 non licencié
ou
2 non licenciés

Inscriptions sur place

7€ par joueurs



CAB
Comité d'Animations Bernardin



LA SAINT BERNARDINGUE

LE SAMEDI 18 MAI

à partir de 17H

Espace de LA DOLINE

JEUX gratuits à découvrir,

ANIMATIONS, etc...

Sur réservation :



*Apéritif
Gambou Mogettes
Dessert
15€*

*Séance dansante gratuite
à partir de 21h*



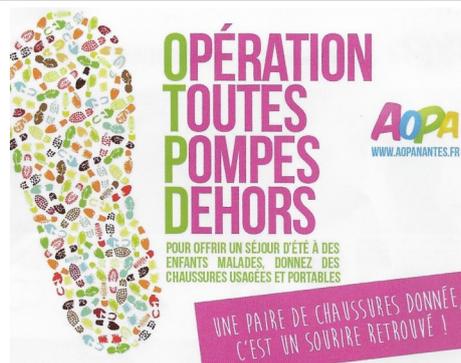
Réservations : <http://cab85.blogspot.fr/>

les associations

AOPA

Le samedi 16 mars, vous avez été nombreux à vous rendre à la collecte de chaussures

L'AOPA vous remercie très vivement pour votre engagement et votre participation.



Cette année, ce sont près de 2 tonnes de chaussures, réparties en 201 sacs, qui ont été collectées.

Les Rendez-Vous Bernardins

Important : une erreur s'est glissée dans le Guide Pratique « Le Petit Bernardin » édition 2019 : il n'y aura pas de Marché Producteurs le 29 septembre comme indiqué.

Rallye Vélo - De nouveaux organisateurs pour la 9ème édition.

Comme chaque année, le rallye-vélo se prépare, pour sa 9ème édition l'équipe d'organisateur est en grande partie renouvelée : avec des jeunes bernardins et cugandais (une première !).

Parmi les 12 organisateurs cette année, 4 habitués (Lauren, Alison, Marietta et Hervé) sont restés pour transmettre leur savoir-faire et expérience. D'autres se sont greffés à eux, certains :

- ont gagné pour leur déguisement à plusieurs reprises : Guillaume, Teddy, Valentin
- ont pédalé en 2018 : Julien, Florian, Rémi
- ont déjà vécu le rallye : Tiffany, Simon

L'année précédente a enregistré une bonne contribution de tous les participants. Le rallye-vélo accueille les habitants des alentours de la Bernardière et de tous les âges. Sans l'aide actif de nos sponsors et des bénévoles, le rallye vélo ne pourrait pas avoir lieu. C'est pourquoi, comme à son habitude, l'événement se déroulera le dernier week-end de juin (le samedi 29 juin) : **toute l'équipe vous attend pendant cette journée dans la joie et la bonne humeur !**



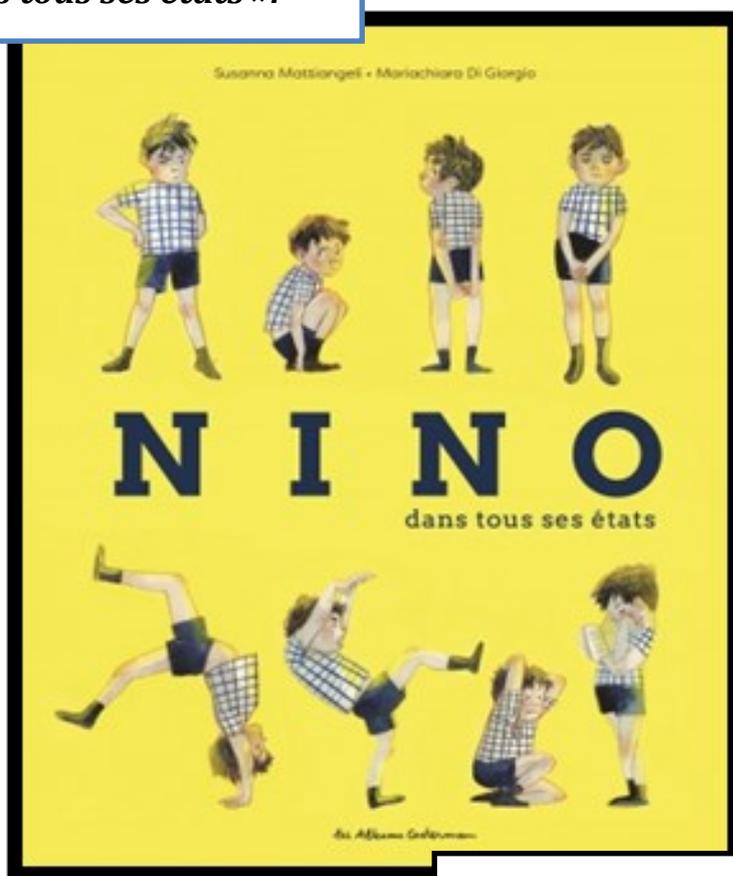
les Copains d'Lilou

Programme du mercredi 24 avril

3/5 ans

Matin : Peinture sous toutes ses formes.

Après-midi : Découvre le livre « Nino dans tous ses états ».



6/10 ans

Matin : Cuisine : gaufres.

Après-midi : Sors Nino de l'histoire, mets toi en scène.

A noter : le Centre de loisirs sera fermé cet été 2019 du 29 juillet au 16 août inclus.

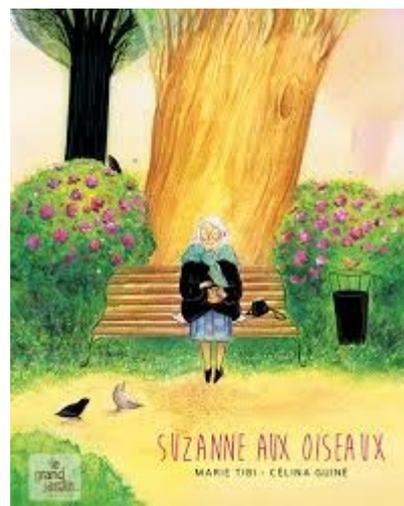


Prix Chronos de littérature avec les CE1 et CE2 de l'école St Jean

A la Bernardière, c'est l'album « **Suzanne aux oiseaux** » de Marie Tibi et Céline Guiné qui a remporté le Prix Chronos de littérature.

Ce prix propose aux jurés lecteurs de découvrir des ouvrages ayant pour thèmes les relations entre les générations, la transmission du savoir, le parcours de vie, la vieillesse...

Après l'annonce des résultats, les enfants ont pu observer des objets anciens liés à l'école ou à la vie quotidienne.



MEDIATHEQUE

la Caserne aux livres

Bébés boudoirs

Petit oiseau deviendra grand !

Animation autour du livre pour éveiller les tout-petits de 0 à 3 ans à la lecture.

**Jeudi 16 et 23 mai
à 10h30**

Réservations avant le 10 mai



que
la Bernardière

Plus d'infos

18 rue de la Poste - 02 51 42 99 33

mediatheque@labernardiere.fr

www.labernardiere.fr

↳ Rubrique Médiathèque « La caserne aux livres »

Collecte des déchets : des tarifs stables en 2019

En 2019, les tarifs de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) restent stables pour la 5^{ème} année consécutive.

En 2019, comme depuis 2014, Terres de Montaigu a décidé de maintenir les tarifs relatifs à la gestion des déchets. 34 kg d'emballages et 104 kg d'ordures ménagères ont été collectés par habitant cette année. C'est 30% d'ordures ménagères en moins comparé à la moyenne vendéenne dans les poubelles grises. Cette performance en matière de gestion des déchets se traduit par un coût moyen par habitant le plus bas de Vendée.

Plus de services pour mieux trier

Depuis le 1^{er} janvier 2019, afin d'améliorer le service rendu aux habitants, Terres de Montaigu a décidé d'étendre ses horaires d'ouverture dans ses équipements :

- ➡ La déchèterie située à Saint-Père à la Bruffière ouverte le **mercredi de 9h à 12h**
- ➡ La Valorétrie située à la Motte à Montaigu-Vendée ouverte le **vendredi de 14h à 18h**.

Don du sang Terres de Montaigu

	Collecte de sang Mercredi 24 avril 2019 de 15h30 à 19h30 à St Hilaire de Loulay Lundi 13 mai 2019 de 15h30 à 19h30 à St Georges de Montaigu
---	--

Important : Arrêté Municipal n°2019-55

Compte-tenu de la largeur de la **rue des jardins** et de la sécurité pour les piétons qui l'empruntent, il est nécessaire de sécuriser cette rue.

La circulation dans cette rue, déjà en sens unique, sera désormais interdite à tous véhicules à moteur sauf riverains et exception faite pour les véhicules de police et de secours ainsi que pour les véhicules œuvrant pour la commune de la Bernardière (balayage mécanisé de la rue, services techniques, entreprises mandatées par la collectivité pour la réalisation de travaux dans la rue...).

Sur cette voie, la circulation en direction de la rue St Hilaire reste interdite pour tous les véhicules à moteur et tous les cyclos.

Les services techniques sont chargés de la mise en place des panneaux de signalisation correspondants à ces interdictions. Les infractions à cet arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur. La gendarmerie et la police intercommunale sont chargées chacune en ce qui la concerne, de son contrôle et de son exécution.

informations

Travaux SNCF Réseau - Calendrier des fermetures

Ligne Clisson - La Roche sur Yon :

Fermeture des passages à niveau pour reprise des travaux sur la ligne retour vers Nantes (dernière étape) :

La SNCF Réseau nous informe que, suite à des aléas rencontrés lors du chantier, les passages à niveau sur notre commune : n°22 sur la RD102 « L'Emerière, n°23 sur la RD77 « Le Plessis », n°24 « La Grande Haie » et n°25 « La Fuzellerie » seront fermés jusqu'au 26 avril 2019.

A noter que les travaux se réalisent de nuit, de 21h30 à 6h30, 5 nuits par semaine du lundi soir au samedi matin.

Le calendrier des fermetures des passages à niveau est disponible sur le site : www.sncf-reseau.fr/fr/actualite/locale/bretagne-pays-de-la-loire/ligne-nantes-clisson-la-roche-sur-yon-renouvellement-de

Important : les fermetures à la circulation routière sont totales (jour et nuit) pour l'ensemble des passages à niveau de la commune.

La circulation piétonne ne sera autorisée qu'en journée pour les PN22, PN23 et PN25.

Le nouveau site internet est en ligne !

Rendez- vous sur <https://www.labernardiere.fr/> !



Actualités, agenda des manifestations, infos pratiques et démarches en ligne... le nouveau site internet de la Bernardière est entièrement repensé pour faciliter l'accès à l'information et la navigation de l'internaute.

L'affichage est optimisé pour toute taille d'écran, notamment pour la navigation sur smartphone.

Notre site internet a été refondu, conjointement avec les sites internet de Terres de Montaigu-Communauté de communes Montaigu-Rocheservière, et des autres communes membres permettant ainsi un meilleur partage et une meilleure valorisation de l'information. Désormais, l'utilisateur trouve aisément l'information recherchée sur l'ensemble du territoire. Par exemple, sur le site internet de la Bernardière, l'internaute accède facilement à l'information sur la collecte des déchets pourtant gérée par l'intercommunalité. En quelques clics, les internautes peuvent également réaliser certaines démarches en ligne, via un portail citoyen.

Évolutif, le site internet s'enrichira dans les mois à venir en actualités, nouvelles fonctionnalités, démarches en ligne et informations. **Restez connectés !**

Et n'oubliez pas : Les « Jeux Inter Quartiers » le dimanche 28 avril :

le matin au stade du Vivier / l'après-midi à la salle des sports

Rassemblement des équipes à 9h.

Ouverture des Jeux Inter Quartiers à 9h30.

l'environnement

Collecte des déchets :

- ➡ 17 avril
- ➡ 03 mai

Le Printemps des Poètes à la Médiathèque

Le samedi 9 mars à 18h30 dans notre médiathèque dans le cadre du "Printemps des poètes " s'est déroulée une soirée où les mots étaient à l'honneur.

Une vingtaine de personnes sont venues assister à cette manifestation en deux temps.

En première partie, des extraits de livre ont été lus par nos bénévoles et notre bibliothécaire.

La deuxième partie a laissé place à la poésie des "Tartines poétiques " interprétées par Séverine Garnier et Olivier Lanot de la compagnie "La Cabane ".

Un temps d'échange a suivi où les mots ont continué à danser ...



letr@it
d'union

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA BERNARDIÈRE

la Bernardière



QR Code : pour un accès rapide au site internet de La Bernardière

MAIRIE DE LA BERNARDIERE

20, rue de la Poste

85610 LA BERNARDIERE

tel : 02 51 42 15 91

E-mail : contact@labernardiere.fr

www.labernardiere.fr

 [facebook.com/Mairie La Bernardière](https://www.facebook.com/Mairie-La-Bernardiere)

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi : 9h/12h30

Le samedi : 9h/12h

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi : 8h30/12h30-13h30/16h45

Le samedi : 9h/12h